TCE Fluid 435 grün liquid

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

TCE Fluid 435 grün liquid

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

Inhibiteur de corrosion

Usages déconseillés:

Secteur d'utilisation [SU]

SU 21: Utilisations par des consommateurs

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Jost Chemicals GmbH
Gottlieb-Daimler-Str. 10
69514 Laudenbach
Germany
Téléphone: 0049-6201-42810
Télécopie: 0049-6201-45590
E-mail: info@jost-chemicals.de
Site web: www.jost-chemicals.de

Hélioparc 68 – Bâtiment Hesperos
Rue Marie Louise
68850 STAFFELFELDEN
Tél : 03 89 50 30 30 - Fax : 03 89 50 70 99
www.nickerson-france.com – infos@nickerson-france.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

R&D, Telefon auskunftgebender Bereich: 0049-(0)6201-42810, Notfallauskunft: R&D (Mo - Fr. 08.00 - 16.00 Uhr), 24h: +49-(0)157-73741921, +49-(0)6201-42810 (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
liquides inflammables *(Flam. Liq. 2)*	H225: Liquide et vapeurs très inflammables.	
Danger par aspiration *(Asp. Tox. 1)*	H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.	
Corrosion cutanée/irritation cutanée *(Skin Irrit. 2)*	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique *(STOT SE 3)*	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.	
Danger pour l'environnement aquatique *(Aquatic Chronic 2)*	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	

TCE Fluid 435 grün liquid

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:

GHS02
Flamme

GHS07
Point d'exclamation

GHS08
Danger pour la santé

GHS09
Environnement

Mention d'avertissement: Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage:
2-methylpentane

consignes en cas de risques physiques	
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.

Consignes en cas de risques pour la santé	
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Consignes en cas de risques pour l'environnement	
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)	
EUH018	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Conseils de prudence Prévention	
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence Réaction	
P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/....
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/....
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P331	NE PAS faire vomir.

Conseils de prudence Stockage	
P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description:
Mélange des matériaux suivants ou des substances dangereuses.

TCE Fluid 435 grün liquid

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 107-83-5 **N°CE:** 203-523-4 **Numéro d'enregistrement REACH:** 01-2119484651-34-0000	**2-methylpentane** Aquatic Chronic 2, Asp. Tox. 1, Flam. Liq. 2, STOT SE 3, Skin Irrit. 2 **Danger** H225-H304-H315-H336-H411	51 – ≤ 85 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:
En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Éloigner la victime de la zone dangereuse. Enlever les vêtement souillés, imprégnés En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation:
Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise.

En cas de contact avec la peau:
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:
En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). NE PAS faire vomir. En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Consulter immédiatement un médecin.

Protection individuelle du premier sauveteur:
Utiliser un équipement de protection personnel.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pneumonie
Oedème pulmonaire
Corrosion cutanée/irritation cutanée
État semi-conscient
Vertiges

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:
ABC-poudre , Extincteur à sec , Eau en aérosol

Moyens d'extinction inappropriés:
Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux:
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO2)

TCE Fluid 435 grün liquid

5.3. Conseils aux pompiers
Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4. Indications diverses
L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes
Mesures de précautions individuelles:
Evacuer les personnes en lieu sûr.
Equipement de protection:
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

6.1.2. Pour les secouristes
Protection individuelle:
Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Aucune donnée disponible

6.4. Référence à d'autres sections
Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

6.5. Indications diverses
Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection
Précautions de manipulation:
Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).
Mesures de protection incendie:
Mesures usuelles de la prévention d'incendie.
Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière:
S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Mesures techniques et conditions de stockage:
Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
Demandes d'aires de stockage et de récipients:
Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.
Informations sur l'entreposage commun:
Tenir à l'écart de: Aliments pour humains et animaux
Classe de stockage: 3 – Matières liquides inflammables

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Recommandation:
Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

TCE Fluid 435 grün liquid

RUBRIQUE 8: Contrôles de l’exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	① valeur limite au poste de travail à long terme ② valeur limite au poste de travail à court terme ③ Valeur momentanée ④ Procédé de surveillance ou d'observation. ⑤ Remarque
VLA (FR)	2-methylpentane n°CAS: 107-83-5	① 500 ppm (1 800 mg/m³)
TRGS 900 (DE)	2-methylpentane n°CAS: 107-83-5	① 500 ppm (1 800 mg/m³) ② 1 000 ppm (3 600 mg/m³)

8.1.2. Valeurs limites biologiques
Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC
Aucune donnée disponible

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Aucune donnée disponible

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:
Lunettes avec protections sur les côtés DIN EN 166

Protection de la peau:
Porter les gants de protection homologués EN ISO 374 Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)
Temps de pénétration (durée maximale de port) min Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

Protection respiratoire:
Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Aucune donnée disponible

8.3. Indications diverses
EG-Nr.: 927-241-2 (früher zugeordnete CAS-Nr.: 64742-48-9)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: Liquide
Couleur: couleur d'ambre
Odeur: non déterminé

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	*non déterminé*			
Point de fusion	*non déterminé*			
Point de congélation	*non déterminé*			
Point initial d’ébullition et intervalle d’ébullition	> 48 °C			
Température de décomposition (°C):	*non déterminé*			
Point éclair	< 0 °C			
Taux d'évaporation	*non déterminé*			

TCE Fluid 435 grün liquid

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
Température d'ignition en °C	*non déterminé*			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	≈ 1 – ≈ 7,4 Vol-%			
Pression de la vapeur	*non déterminé*			
Densité de la vapeur	*non déterminé*			
Densité relative	≈ 0,69 g/cm³	20 °C		
Densité apparente	*non déterminé*			
Solubilité dans l'eau	*non déterminé*			
Coefficient de partage: n-octanol/eau	*non déterminé*			
Viscosité, dynamique	*non déterminé*			
Viscosité, cinématique	*Aucune donnée disponible*			

9.2. Autres informations
Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
Liquide et vapeurs très inflammables. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

10.2. Stabilité chimique
Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

10.5. Matières incompatibles
Comburant, fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux
Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
107-83-5	2-methylpentane	**DL50 par voie orale:** 5 000 mg/kg (Ratte) OECD **DL50 dermique:** 3 000 mg/kg (Ratte) OECD **LC_{50} par inhalation:** 20 mg/l 4 h (Ratte) OECD

Toxicité orale aiguë:
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Toxicité dermique aiguë:
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:
Provoque une irritation cutanée.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:
non sensibilisant.

TCE Fluid 435 grün liquid

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Danger par aspiration:
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Informations complémentaires:
Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
107-83-5	2-methylpentane	**LC_{50}:** >3,87 mg/l 2 d (Daphnia magna (puce d'eau géante))

Toxicité aquatique:
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité
Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation
Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol
Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

n°CAS	Nom de la substance	Résultats des évaluations PBT et vPvB
107-83-5	2-methylpentane	—

12.6. Autres effets nocifs
Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets
Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit:
L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Élimination appropriée / Emballage:
Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

13.2. Informations complémentaires
Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	
14.1. N° UN	
UN 1993	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	
LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.	

TCE Fluid 435 grün liquid

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
3	
14.4. Groupe d'emballage	
II	
14.5. Dangers pour l'environnement	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions particulières: 274 | 601 | 640D **Quantité limitée (LQ):** 1 L **Danger n° (code Kemler):** 33 **Code de classification:** F1 **code de restriction en tunnel:** (D/E) **Remarque:**	

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU
Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales

[DE] Directives nationales

Notice explicative sur la limite d'occupation
22 JArbSchG.
5 MuSchRiV.
4 MuSchRiV.

Classe risque aquatique (WGK)
WGK:
2 - deutlich wassergefährdend

15.2. Évaluation de la sécurité chimique
Aucune donnée disponible

15.3. Informations complémentaires
Aucune donnée disponible

TCE Fluid 435 grün liquid

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1. Indications de changement
Aucune donnée disponible

16.2. Abréviations et acronymes
Aucune donnée disponible

16.3. Références littéraires et sources importantes des données
Les indications proviennent d'ouvrages de référence et de la litérature.

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
liquides inflammables *(Flam. Liq. 2)*	H225: Liquide et vapeurs très inflammables.	
Danger par aspiration *(Asp. Tox. 1)*	H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.	
Corrosion cutanée/irritation cutanée *(Skin Irrit. 2)*	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique *(STOT SE 3)*	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.	
Danger pour l'environnement aquatique *(Aquatic Chronic 2)*	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.6. Indications de stage professionnel
Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses
Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.